Numéro 2123 du Vendredi 18 Mars 2022 • Prix : 300 F CFA •

Le Journal des décideurs

L'économiste du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

AGI AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Persistance de l'inflation

Des experts du FMI suggèrent la création de monnaie

• (Page 03

• DG FMI Kristalina Georgieva

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Prolifération des armes

Le Giaba forme les experts et les parties prenantes

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de ... • (Page 11)

Sel local Xwladjè

Le ProSel lancé pour moderniser la production

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE), M. ... • (Page 11)

World coopération industries forum 2022

La CCI Bénin distinguée en Turquie

Ankara, capitale politique de la Turquie a abrité les 16 et 17 mars 2022, la 6ème édition du World Cooperation Industries Forum (Forum International ... • (Page 03)

Pays en développement

La Banque mondiale propose une formation aux économistes

Afin de donner les compétences en économie du développement aux jeunes ... • (Page 09)

Blanchiment d'argent

Les analystes et enquêteurs des CENTIF en conclave à Lomé

L'atelier de renforcement des capacités des experts de la lutte contre le blanchiment d'argent a été lancé en début de semaine ... • (Page 02)

Facturation des transactions au Bénin

• (Page 04)

Le micmac de MTN sur Mobile Money

Golfe de Guinée

Les bases de la forte implication des marines étrangères

Pour renverser la situation liée aux incidents de piraterie dans le Golfe de Guinée (GoG) et renforcer la ... • (Page 09)

Taux de change du Fcfa XOF offert par L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (1Xof)	598.09	655.95	798.64	1.43	83.82	39.55	5.06	93.97	162.87	7.81

Blanchiment d'argent dans l'UEMOA

Les analystes et enquêteurs des CENTIF en conclave à Lomé

L'atelier de renforcement des capacités des experts de la lutte contre le blanchiment d'argent a été lancé en début de semaine. La rencontre a été organisée par la Cellule nationale de Traitement des informations financières (CENTIF) de l'UEMOA en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (ONUDC).

• Félicienne HOUESSOU

Les organisations terroristes ne se privent pas d'exploiter les failles du système pour faire prospérer leur cause et leurs moyens financiers. Pour être mieux aguerris qu'eux, les analystes et enquêteurs des Cellules nationales de Traitement des informations financières (CENTIF) de la zone UEMOA sont en conclave depuis le lundi. C'est à la faveur d'un atelier sous régional dont l'objectif est d'outiller les participants sur la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. Selon le Conseiller régional de l'ONUDC Kodjo Attisso, il s'agit d'outiller les participants sur les nouvelles techniques et également les tendances en matière de financement du terrorisme. La préoccupation, c'est la lutte contre le terrorisme, mais également son financement ». « Les CENTIF occupent une place clé dans les dispositifs de lutte contre le financement du terrorisme, étant entendu que ce sont des cellules qui collectent les informations, les analysent et les disséminent aux autorités d'enquête et de poursuite », a-t-il ajouté. Cette rencontre sous régionale sur les nouvelles techniques de financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest a été présidée par Kossi Tofio, le directeur de Cabinet du ministre togolais de l'Economie et des Finances. Pour lui, les collaborateurs des CENTIF sont au-devant de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Ainsi, il s'est réjoui de ce que, cette réunion permettra à ces derniers d'obtenir les moyens nécessaires pour mieux agir. Ils sauront désormais « mieux utiliser le renseignement financier, pour mieux contribuer à l'efficacité des dispositifs nationaux de lutte contre la criminalité financière », a-t-il déclaré. Cette rencontre de 5 jours fait suite aux États Généraux sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en 2019 au Mali. Durant ces 5 jours de travaux, ces différents analystes et enquêteurs seront renforcés notamment sur les sources de financement du terrorisme, ses méthodologies de financement, surtout ses nouvelles formes, avec l'émergence de nouveaux outils, comme les cryptomonnaies.

Cari du jour

AUX DÉCIDEURS ...

NP

Eveil syndical contre la faim

« A force de renifler les pètes d'un insolent sans maugréer, il vous prend pour un monstre sans nez. En somme, pour un con », dit la maxime. Face à la crise sociale et la cherté de la vie, les syndicalistes ont fini par sortir de leur gong. Est-ce vraiment un éveil syndical ou une opération de charme pour endormir les travailleurs et le peuple ? Pour l'heure, il faut retenir que la Centrale des Syndicats Autonomes (CSA-BÉNIN) a organisé un grand meeting de protestation vendredi 18 février 2022. A cette occasion, plusieurs acteurs de la société civile ont battu le macadam à la bourse du travail. Cette inspiration de la CSA-BÉNIN, peut-on croire, relance les activités syndicales longtemps mises en hibernation depuis la promulgation de la loi portant sur le droit de grève.

En effet, le 28 décembre 2017 et le 2 janvier 2018, les députés béninois ont adopté deux textes de loi qui retirent le droit de grève aux fonctionnaires de certains secteurs dits « sensibles » comme la justice, la santé et la sécurité. Aussitôt, les syndicalistes ont manifesté de diverses manières leur colère. Ils avaient même suscité une mobilisation générale pour faire échouer ces textes avant leur promulgation. Par ailleurs, les nouvelles dispositions n'autorisent plus les grèves perlées à répétition souvent à l'origine de la paralysie de l'administration publique. Ces dispositions limitent à 10, le nombre de jours maximum de grève au cours d'une année. Les premières luttes pour infléchir le sens de ces dispositions n'ont abouti à rien dès lors que la Cour constitutionnelle les a jugées conforme à la Constitution.

Il n'en fallait pas plus pour que l'ensemble des centrales syndicales se confinent dans un mutisme effrayant et interpellatif. Mais avant, le 8 juin 2017, il est créé le Conseil National du Dialogue Social (CNDS). L'article 4 du décret instituant ce cadre stipule : « le Conseil National du Dialogue Social est tripartite. Il comprend trente (30) membres titulaires et trente (30) membres suppléants répartis comme suit au titre du Gouvernement : dix (10) représentants titulaires et dix (10) représentants suppléants. Au titre du Patronat : dix (10) représentants titulaires et dix (10) des employeurs désignés par le Conseil National du Patronat du Bénin (CNP-Bénin). Au titre des Organisations syndicales de travailleurs : dix (10) représentants titulaires et dix (10) représentants suppléants désignés par les Confédérations et Centrales Syndicales respectives. Avec la nouvelle loi réglementant le droit de grève, ce Conseil se révèlera un poison pour les luttes syndicales qui se sont atrophiées.

Alors, en l'absence de mouvements désapprobateurs, qui en réalité, ont pour finalité d'attirer l'attention des autorités sur les œillères et les illuminer à agir dans le sens du bien ; le cadre législatif a fini par dresser le lit à une série de mesures asphyxiant le commun des mortels.

Le code général des impôts 2022 édicte des mesures insupportables pour les citoyens béninois. « L'inflation est de plus en plus insupportable pour les populations ; les prix du transport, de l'énergie, des produits pharmaceutiques et des produits de première nécessité ont atteint des proportions jamais égalées dans notre pays ; le Smig est au même niveau depuis 2014; la hiérarchisation est refusée aux travailleurs sans raisons valables ; l'augmentation des salaires annoncée depuis le mois de décembre 2021 est toujours attendue sur les fiches de paie ; mais les salaires politiques sont ajustés par anticipation depuis 2016; le code général des impôts ne reflète pas le mandat social tant annoncé », déplore la CSA-Bénin. Anselme Amoussou, le Secrétaire générale de la CSA-Bénin lance donc un appel aux travailleurs.

Il était donc possible aux syndicalistes de mener leurs actions suivant les nouvelles dispositions légales qui circonscrivent les mouvements de débrayage à 10 jours. Alors la sortie de la CSA-Bénin ressemble à une résurrection du mouvement syndical au Bénin. C'est un mérite que d'avoir été de nouveau pionnier dans l'action syndicale offensive.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Afrique : Proparco investit 10 millions USD dans AGF pour soutenir les femmes entrepreneures

Le groupe Agence française de développement (AFD), à travers sa filiale Proparco, a annoncé le 7 mars 2022 avoir investi 10 millions USD dans l'African Guarantee Fund (AGF) pour financer les petites et moyennes entreprises (PME) des femmes entrepreneures. L'investissement devra également permettre de soutenir l'initiative Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA), lancée pour augmenter l'accès au financement des femmes entrepreneures. Le volet financement sera mis en œuvre par l'AGF qui va proposer aux institutions financières des mécanismes de partage des risques leur permettant de mieux servir les PME.

Persistance de l'inflation

Des experts du FMI suggèrent la création de monnaie

En cette période hostile post-Covid pendant laquelle les pays, notamment les plus endettés, peinent à panser les plaies de leurs économies, plusieurs observateurs se demandent pourquoi les banques centrales n'impriment-elles pas de l'argent pour résoudre la crise, y compris en le remettant directement aux ménages sous forme d'aide sociale ou aux opérateurs économiques ?

• Issa SIKITI DA SILVA

Quatre experts du Fonds monétaire international (FMI), soutiennent que la création monétaire en temps de crise a un effet plus fort sur la demande globale qu'une relance budgétaire financée par la dette. Cela aiderait à relancer la demande et booster l'économie. Appelée « monnaie hélicoptère », et fortement recommandée en 1969 par le monétariste Milton Friedman dans son livre « The optimum quantity of money », cette théorie – décrite par certains comme folle et rendue caduque grâce au succès des banques centrales à combattre l'inflation semble avoir refait surface ces derniers temps. Selon Stanislas Jourdan, un expert de Positive Money Europe, la monnaie hélicoptère fonctionnerait en stimulant la consommation. Elle empêchait l'accumulation d'arriérés privés et des créances douteuses, tout en limitant la charge supplémentaire de la dette publique qui autrement aurait été engendrée par la crise.

Positive Money Europe soutient que la monnaie hélicoptère pourrait affaiblir la récession à court terme et à long terme pour faire redémarrer l'économie. Selon quatre experts du Fonds monétaire international (FMI), ceux qui soutiennent la création monétaire en temps de crise soulignent qu'elle a un effet plus fort sur la demande globale qu'une relance budgétaire financée par la dette. « Parce qu'il n'y a pas d'augmentation de la dette publique, la création monétaire n'a pas besoin d'être payée avec de futures hausses d'impôts, ce qui rend les consommateurs plus susceptibles de dépenser », expliquent Itai Agur, Damien Capelle, Giovanni Dell'Ariccia et Damiano Sandri dans une tribune publiée récemment sur le site de l'organisation de Bretton Woods. « Si les investisseurs perdent soudainement confiance dans la viabilité de la dette, la banque centrale peut éviter un défaut en monétisant partiellement la dette. Il est important de noter que si la banque centrale s'engage dans cette stratégie - et n'abuse pas de son pouvoir de monétiser la dette en dehors des cycles auto-réalisateurs - il est peu probable que les investisseurs perdent confiance en premier lieu, sans que la banque centrale n'intervienne », ajoutent-ils.

• DG FMI Kristalina Georgieva

Risques

Imprimer de l'argent pose un vrai risque et peut éroder la valeur réelle de la monnaie d'un pays, entraînant une dangereuse hyperinflation, avertit Thierry Mezeret dans le journal les Echos, (lesechos.fr). A en croire ce professeur de finance, plusieurs arguments appuient l'hypothèse du "soutien à l'économie" (par le biais des achats illimités des obligations) plutôt que de la "monétisation de la dette" (via la création monétaire). Selon le FMI, la création monétaire pourrait ouvrir la voie à une domination budgétaire dans laquelle les décisions de politique monétaire sont subordonnées aux besoins budgétaires du gouvernement. « La perte de confiance qui en résulterait dans la capacité de la banque centrale à maintenir l'inflation à un niveau bas et stable pourrait conduire à une hyperinflation, comme cela s'est produit par exemple dans le cas bien connu du Zimbabwe en 2007-2008 », ont expliqué les experts précités. « Une expansion monétaire a des effets modestes sur l'inflation dans les pays ayant une forte indépendance de la banque centrale, une faible inflation initiale et de faibles déficits budgétaires. Mais les effets sont beaucoup plus forts si l'indépendance de la banque centrale est faible, l'inflation élevée et les déficits budgétaires importants. L'analyse détecte également des effets non linéaires considérables. Alors que de petites expansions de la base monétaire sont associées à de modestes augmentations de l'inflation, de fortes expansions monétaires peuvent avoir des effets beaucoup plus importants sur l'inflation », concluent-ils.

World coopération industries forum 2022

La CCI Bénin distinguée en Turquie

Ankara, capitale politique de la Turquie a abrité les 16 et 17 mars 2022, la 6ème édition du World Cooperation Industries Forum (Forum International des Affaires et de Coopération), dénommé WCI FORUM. A cet rendez-vous d'affaires et d'opportunités qui a réuni les hommes d'affaires de l'Afrique et du reste de monde, la Chambre de commerce et d'Industrie (CCI Bénin) a été distinguée pour ses services contribuant au développement des entreprises.

• Falco Vignon

Le Forum International des Affaires et de Coopération (WCI Forum), édition 2022 a enregistré plusieurs participants composés d'institutions, de chambres de commerce, de ministères, de chefs d'entreprises, d'associations et groupements, d'ambassades et des professionnels des médias. WCI Forum a mis en relation les chefs d'entreprises et les entreprises exerçant dans divers domaines économiques notamment le textile, la construction, l'agro-industrie et les équipements médicaux. Il a permis ainsi d'initier des rencontres entre les fabricants et industriels, les présidents directeurs généraux, les directeurs de vente et les représentants du marché turc. A ce rendez-vous d'affaires, le Bénin est représenté par une délégation composée du président de la Chambre de commerce de d'industrie du Bénin, Arnauld Akakpo avec quelques responsables de la Chambre consulaire et le président du patronat, Eustache Kotigan. Ainsi, la CCI Bénin a été distinguée au cours de la première journée des travaux pour ses nombreux services réalisés au profit des entreprises béninoises. Le forum a pris fin hier jeudi 17 mars 2022.

Baromètres Bénin

Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'hbtts	Statistiques mondiales (2018)
Densité de la population	100,17 hbtts/ Km2	Statistiques mondiales (2018)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2015
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)

Référentiel		
Economie	Valeur	Sources
Croissance économique	6,7	BAD 2020
Pib par habitant	2415 $	2018
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Taux de ch ômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)

Facturation des transactions

Le micmac de MTN Bénin sur Mobile Money

Les Béninois ont vécu des heures particulièrement éprouvantes avec le réseau GSM MTN au cours de la semaine dernière. En application présumée des dispositions du code général des impôts 2022, MTN a procédé à l'augmentation des tarifs de transfert d'argent. Les réactions suscitées par cette décision du réseau MTN l'ont contraint à la rapporter sans autre forme de procès. Pendant ce temps le réseau concurrent distillait des messages de maintien de ses tarifs prouvant qu'il est une entreprise citoyenne.

• Jean-Claude KOUAGOU

« Dans le cadre de l'application de la loi 2021-15 du 23 décembre 2021 portant code général des impôts en République du Bénin, entrée en vigueur le 1er janvier 2022, une taxe contributive de 5% sera appliquée sur vos frais de retrait, de transfert d'argent nationaux et régionaux via MTN Mobile Money à compter du vendredi 11 mars 2011 ». L'avertissement est entré en vigueur conformément au message. Il n'en fallait pas plus pour susciter le mécontentement et même la colère des abonnés. Le président de Bénin Santé et Survie du consommateur, Ernest Gbaguidi, très remonté ne s'en cache pas. Il l'exprime avec amertume : « Nous avons été remontés. Nous sommes dans un Etat de droit et MTN est cet opérateur coutumier des faits. Il y a quelques années, lorsque l'Etat avait décidé de prélever des taxes sur les bonus, on a vu cet opérateur qui a créé une perturbation au niveau du service en son temps ». Car, l'application de cette nouvelle grille tarifaire qui fait passer le coût de transaction des transferts inférieurs ou égaux à 5000F CFA de 100F à 116 F CFA, était une souffrance supplémentaire pour les populations déjà soumises à une kyrielle de taxes et d'impôts. L'indignation suscitée par cette mesure du réseau MTN a provoqué une rencontre entre les services compétents du ministre des finances et les responsables du Réseau dans la journée du lundi 14 mars. A l'issue de cette rencontre de crise, MTN aurait été sommé de revenir sur sa grille tarifaire initiale. Dans la journée du mardi 15 mars 2022, il a été constaté que les tarifs sont revenus à la normale. Le communiqué publié par MTN à cet effet précise que: « (…) suite à la séance tenue avec l'administration fiscale relative à la situation de ses abonnés qui ont été affectés par l'augmentation récente des frais de retrait et de transfert d'argent nationaux et régionaux via MTN Mobile Money, MTN décide à compter de ce jour de revenir à sa précédente grille tarifaire. » Mais il y a un hic. En effet, MTN précise au deuxième paragraphe "qu'avec le gouvernement, MTN mettra tout en œuvre pour trouver la formule la plus adaptée et fera des annonces en temps opportun." Cela suppose qu'il y a anguille sous roche. Il se pose manifestement un problème d'interprétation de la loi que chacun exploite à son profit au détriment des consommateurs des produits GSM. Dans la journée du jeudi 17 mars 2022, MTM MoMo a procédé à la restitution des frais supplémentaires des transactions opérées.

Ce que prévoit le code des impôts

Le code général des impôts en vigueur a édicté une pléthore de nouvelles mesures fiscales imposées aux citoyens, aux entreprises. Le chapitre XIV du code général des impôts du Bénin est consacré à la contribution sur la vente de services de communications électroniques sur les réseaux ouverts au public. Ce chapitre prévoit en son article 293-19 que « le taux de la contribution est fixé à 5% du prix de vente hors taxe du service ». Les articles 293-18 et 293-20 prescrivent que : « la contribution est collectée par l'opérateur ou le fournisseur ayant délivré le service » et que « les modalités de déclaration, de contrôle et de recouvrement, ainsi que les obligations et sanctions sont celles prévues au chapitre premier du présent code relatif à la taxe sur la valeur ajoutée ». A la lecture de cette disposition, le réseau Moov Africa Bénin avait adressé le message que voici à ses abonnés : « chers clients, en application du Code général des impôts en vigueur, une taxe de 5% a été ajoutée à vos frais de retrait ». Sur sa page Facebook officielle, l'opérateur MTN s'était empressé de rassurer ses clients d'un fake-news qui tablait sur l'augmentation de ses tarifs en janvier dernier. « Nos tarifs restent jusque-là inchangés », avait soutenu MTN. Moov Africa Bénin est revenu plus tard à la charge en clarifiant : « cher client, tes nouveaux frais de retraits Moov Money restent moins chers. Tes transferts d'argent au Bénin restent à 0f. »

Les indiscrétions

Un activiste des réseaux sociaux rapporte ce qui suit : « Le gouvernement a fait l'option de ne pas taxer les opérations de transferts d'argent, de ne pas taxer la transaction parce que le gouvernement est conscient qu'il s'agit là d'un outil d'inclusion financière et qu'il n'est pas nécessaire de taxer cette transaction. Ce qui est taxé, c'est la commission ou la rémunération que perçoit la maison GSM». Selon ces propos du Directeur Général des Impôts Nicolas Yènoussi, il ne revient pas au consommateur final que nous constituons de payer les 5% de taxe transfert, mais c'est plutôt sur les réseaux de téléphonie mobile que le gouvernement doit prélever les 5%. Mais pourquoi aujourd'hui c'est sur le consommateur final que MTN Bénin applique ces taxes ? Pourrait-on se demander légitimement. L'arbitrage de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP-BENIN) est vivement souhaité pour tirer au clair cette ténébreuse affaire qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive.

« Il faut suspendre la licence de MTN » dixit Ernest Gbaguidi

Nous avons été très remontés lorsque nous avons eu vent de l'augmentation des frais d'envoi et de retrait d'argent par le réseau MTN sur les réseaux sociaux. Cette position de MTN Bénin qui aurait voulu nous faire porter une taxe qui n'est véritablement pas celle des consommateurs. Nous sommes dans un Etat de droit et MTN est cet opérateur coutumier des faits. Il y a quelques années, l'Etat a voulu opérer des prélèvements sur des bonus que les opérateurs accordaient aux abonnés qui n'étaient rien que des manœuvres mises en place pour nous gruger. Et lorsque l'Etat avait décidé de prélever ces taxes, on a vu cet opérateur qui, non seulement a réagi, mais a créé une perturbation au niveau du service en son temps. Ce qui est très étonnant, c'est que les autres opérateurs GSM n'ont pas réagi à ce que je sache. Pourquoi toujours MTN veut se comporter de cette façon. Et quand nous avons suivi la sortie du Dg des impôts, la décision est quand même bien claire cela ne concerne pas les consommateurs et cela ne devrait pas les concerner en ce sens que, nous ne sommes ni vendeurs, ni commerçants. Sur quelle base l'Etat va prélever des taxes sur nos sous que nous avons déposés en ce temps où on est en train de mettre tout en œuvre pour corriger le taux de bancarisation ? Je veux parler aussi de l'inclusion financière qui préoccupe tous les Etats de la sous-région. Je ne pense pas que cela soit opportun de faire porter des frais supplémentaires aux consommateurs des produits GSM. Et même si l'Etat demandait de le faire porter, ça devrait interpeler ces opérateurs-là parce ce qu'ils devraient se demander, est-ce que les consommateurs ne vont pas boycotter ce service-là au cas où de pareils prélèvements seraient effectués. Dans l'un ou dans l'autre des cas, l'Etat devrait siffler la fin et que cet opérateur soit mis en demeure non seulement pour rétablir le service et les tarifs antérieurs mais aussi rembourser tous ceux à qui les prélèvements ont été faits en cette période. Les prochaines fois, je pense qu'il faut suspendre simplement la licence de MTN parce qu'un opérateur économique ne peut pas vouloir vraiment se mettre aux travers des dispositions de la République. Nous voulons demander aux consommateurs de rester sereins et d'être à l'écoute. Cet opérateur va pouvoir nous faire rembourser tout ce qui a été prélevé. La 2ème chose, s'il ne le fait pas, nous allons commencer par boycotter ses services. Comment nous allons faire ? Nous allons utiliser le service créé par le régulateur, je veux parler de la portabilité pour atteindre cet objectif. On devrait pouvoir utiliser le service de portabilité pour sanctionner cet opérateur. En quoi faisant ? Tous les abonnés vont demander qu'on les ramène au niveau du second opérateur simplement. Ils vont toujours garder leurs numéros. Et il aura constaté cette hémorragie, je crois que ça pourra l'amener à comprendre que le consommateur est libre de ses choix. Nous allons profiter de cette occasion pour sensibiliser les consommateurs.

Propos recueillis par Jean-Claude KOUAGOU

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 882 - COTONOU
Tél. : +229 21 33 2178 / 21 33 21 63
Adresse mail : sante.infos@gouv.bj
Site web: www.sante.gouv.bj

COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DE LA SANTÉ

Béninoises ! Béninois ! Chers compatriotes !

Le Ministère de la Santé organise du 21 au 27 mars 2022, une campagne de vaccination contre la méningite A dans les départements de l'Atacora, de la Donga, du Borgou, de l'Alibori et des Collines. Tous les enfants de 1 à 9 ans sont concernés.

Les équipes de vaccinateurs seront dans les postes fixes de vaccination habituels au niveau des centres de santé. De même, des équipes mobiles de vaccination passeront dans les écoles, les lieux de cultes, les marchés et les places publiques des quartiers ou villages pour offrir les services de vaccination contre la méningite A.

Populations du Bénin !

La Méningite est une maladie contagieuse grave qui sévit encore dans nos communautés. L'utilisation du vaccin MenA en campagne préventive permet de réduire l'ampleur de la maladie.

Le Ministre de la Santé invite tous les parents d'enfants, les enseignants des écoles maternelle et primaire, les leaders d'opinion et religieux, les têtes couronnées, les opérateurs économiques, les partenaires du secteur de la santé et les élus locaux à se mobiliser pour que tous nos enfants âgés de 1 à 9 ans soient effectivement vaccinés.

Ceci est un message du Ministère de la Santé en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers..

Cotonou, le 16 MARS 2022

Benjamin B. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste.**

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

France

Le surendettement a poursuivi sa baisse en 2021

Le surendettement perd du terrain. La tendance était à la baisse depuis plusieurs années (- 9 % en moyenne par an entre 2014 et 2019), et les confinements successifs et les mesures de soutien pour faire face à la pandémie ont grandement fait chuter les chiffres en la matière. En 2020, les observateurs avaient constaté une diminution exceptionnelle des demandes soumises aux commissions de surendettement (108.731), notamment en raison du premier confinement. À l'époque, leur nombre avait en effet chuté de 24 % par rapport à 2019.

Les femmes en première ligne

La tendance s'est poursuivie un an plus tard. Ainsi, 120.968 demandes ont été enregistrées en 2021, soit 15 % de dossiers de surendettement en moins déposés auprès de la Banque de France par rapport à 2019. La majorité des affaires ont bénéficié de mesures de réaménagement des dettes ou de redressement personnel. Baisse des ressources et chômage restent sans surprise les principales causes de surendettement (44 %), suivies par des soucis de santé (14,5 %), une séparation (14,3 %) et de façon marginale un décès dans la famille (3,2 %). De même, le profil des personnes endettées est stable, puisque les femmes sont toujours les premières victimes de cette détresse financière (54 %), tout comme les locataires (74,7 %). S'il n'y a pas d'âge pour se retrouver en situation de surendettement, les 35-54 ans sont les plus touchés (47,8 %). Vous avez d'importantes difficultés financières ? Vous pouvez déposer un dossier de surendettement auprès de la Banque de France directement sur son site internet Particuliers.banque-france.fr ou auprès d'une antenne locale.

20 minutes du 15 mars 2022

Egalité femmes-hommes

Des entreprises vont être sanctionnées pour la première fois

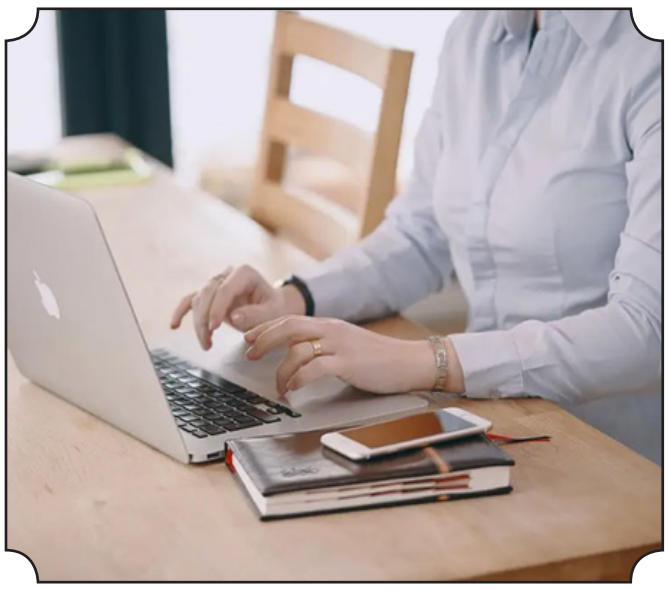

L'index égalité femmes/hommes au sein des entreprises s'est légèrement amélioré en 2021, mais une poignée d'entre elles vont pour la première fois recevoir une sanction financière pour absence de progrès, selon le bilan publié lundi par le ministère du Travail. Cette note comprend cinq critères : l'écart de rémunération femmes-hommes (40 points), l'écart dans les augmentations annuelles (20 points), l'écart dans les promotions (15 points), les augmentations au retour de congé maternité (15 points) et la part de femmes dans les dix plus gros salaires (10 points). Les entreprises de plus de 250 salariés ont l'obligation de publier début mars leur note globale (sur 100) depuis 2019, et celles de 50 à 250 salariés depuis 2020. Lorsque la note est inférieure à 75, l'entreprise doit prendre des mesures correctives dans les trois ans. Cette année, 61 % des entreprises de plus de 50 salariés ont déclaré leur index, un chiffre stable et encore partiel (elles étaient 76 % fin 2021). La note moyenne globale augmente d'un point, de 85 à 86 sur 100.

Le « retour de congé maternité » à perfectionner

Les deux indicateurs « retour de congé maternité » et « parité dans les 10 plus hautes rémunérations », qui étaient les points noirs de 2020, augmentent chacun d'un point. Néanmoins, « ils sont toujours à la traîne », constate la ministre du Travail Elisabeth Borne dans Les Echos. Ainsi 2.354 entreprises, soit 11 % du total, ont encore obtenu la note de 0 à l'indicateur « retour de congé maternité ». Les entreprises de plus de 1.000 salariés obtiennent les meilleurs résultats : 85 % ont publié leur index début mars pour une note moyenne de 89 sur 100. A l'inverse, seules 53 % des entreprises de 50 à 250 salariés ont répondu. Parmi les mauvais élèves, 16 entreprises de plus de 250 salariés enregistrent une note inférieure à 75 pour la quatrième année consécutive. Pour elles, « vont s'appliquer pour la première fois des sanctions », pouvant aller jusque 1 % de la masse salariale, confirme Elisabeth Borne. Onze autres n'ont pas encore déclaré leur index et pourraient les rejoindre. Parmi celles de 50 à 250 salariés, 140 ont une note inférieure à 75 depuis trois ans et pourront être pénalisées en 2023 si elles ne dépassent pas 75 points. Seules 2 % des entreprises obtiennent la note maximale de 100. Depuis cette année, les entreprises qui ont une note inférieure à 85 points ont l'obligation d'adopter des mesures pour progresser.

20 minutes du 15 mars 2022

Nigeria

L'exécutif lance une ferme d'élevage de 35 ha dans l'Etat d'Imo

Au Nigeria, le secteur de l'élevage est encore peu productif malgré son importance économique. Dans le pays, les autorités ont engagé plusieurs projets dans le but de tirer profit de son potentiel de croissance pour satisfaire les besoins en produits animaux comme la viande, le lait et l'œuf. Au Nigeria, l'Autorité nationale de développement des terres agricoles (NALDA) a inauguré le vendredi 11 mars dernier, la ferme d'élevage intégrée «Achara-Ubo» située dans l'Etat d'Imo dans le sud du pays. S'étendant sur une superficie de 35 ha, le domaine réhabilité sur financement fédéral comprend six poulaillers, trois chèvreries et trois porcheries abritant respectivement 15 000 oiseaux, 196 ruminants et 108 porcs. D'après Paul Ikonne, directeur général de la NALDA, ces installations fourniront 600 emplois directs aux exploitants. Par ailleurs, l'unité devrait générer 200 opportunités d'emplois supplémentaires avec la mise en activité prochaine d'un centre de transformation des animaux dont les produits seront emballés et exportés. Plus globalement, M. Ikonne indique que la ferme servira également de centre de formation pour les agriculteurs qui bénéficieront des connaissances techniques dans l'élevage et d'une subvention de 3 millions de nairas (7 200 $) chacun pour lancer leur propre entreprise à la fin de leur formation. Il faut noter que le redémarrage des activités de la ferme d'élevage intégrée Achara-Ubo marque la fin d'une longue période d'inactivité pour l'installation qui a été abandonnée pendant plus de 30 ans. Au Nigeria, l'élevage contribue à hauteur de 1,7 % au PIB national et fournit 9 % du PIB agricole selon les données de la FAO.

Valorisation des coques de noix de cajou

HRD Industries investira 12 millions $ dans une usine

En Afrique de l'Ouest, le Bénin est l'un des principaux producteurs d'anacarde. Alors que le pays exporte actuellement plus de 90 % de sa récolte sous forme brute, les autorités multiplient les efforts pour attirer le secteur privé dans le segment de la transformation. Au Bénin, l'entreprise agroalimentaire HRD Industries, filiale de la multinationale indienne HRD Group, installera une unité de transformation de coques de noix de cajou de 12 millions $ (7 milliards Fcfa) dans la Zone industrielle de Glo-Djigbè (GDIZ). S'étendant sur 3 hectares, l'usine sera dotée d'une capacité annuelle de production de 50 000 litres d'huile et de 45 000 tonnes de biocharbon. Elle dépendra principalement pour son approvisionnement en matières premières des coques rejetées sous forme de déchets par les installations de traitement de noix de cajou installées dans la zone industrielle. Selon les autorités, l'unité devrait lancer ses activités en septembre prochain et permettra de créer près de 32 000 emplois directs et indirects d'ici décembre 2023. «La politique de la GDIZ s'inscrit dans une démarche de développement durable, et ceci n'est possible qu'en limitant notre impact sur l'environnement et en réduisant les déchets produits au sein de la zone. Avec HRD Industries, la GDIZ devient une zone zéro déchet pour la transformation des noix de cajou», a indiqué Létondji Beheton, directeur général de la Société béninoise de l'investissement et de promotion de l'Industrie (SIPI-Bénin). Avec ce projet, HRD Industries devient la 25ème compagnie à s'implanter dans la GDIZ. Au Bénin, la production de noix de cajou tourne en moyenne autour de 150 000 tonnes par an.

Construction d'une centrale solaire de 120 MW

Le Gabon signe un partenariat avec la société Solen

Le Gabon ambitionne de produire une électricité 100% propre, d'ici 2035. Si le mix énergétique devrait être dominé par l'hydroélectricité, les projets de centrales solaires se sont multipliés dans le pays, ces dernières années. Le gouvernement gabonais a signé le mercredi 2 mars à Libreville, un accord-cadre avec la société Solen, spécialisée dans la construction des centrales solaires en Afrique. Il porte sur la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 120 MW à Ayemé Plaine à 30 km de Libreville. Le projet sera réalisé en deux phases de 60 MW chacune. Il s'agit pour le Gabon d'intégrer les énergies renouvelables dans le mix énergétique du pays et compléter l'offre énergétique dans la province de l'Estuaire, «afin d'offrir aux populations une énergie compétitive et qui permet précisément d'aider à résorber le problème des délestages récurrents dans notre capitale», a déclaré Alain-Claude Bilie-By-Nze, ministre de l'Energie et des Ressources hydrauliques. D'après le membre du gouvernement, le projet de la centrale solaire photovoltaïque d'Ayemé Plaine est «le premier projet de cette taille après celui qui est en voie de démarrage à Mouila (province de la Ngounié)», a indiqué le membre du gouvernement. C'est une infrastructure qui s'inscrit dans le Plan d'accélération de la transformation et viendra compléter l'offre énergétique sur le Réseau interconnecté (RIC) de l'Estuaire. L'ambition du Gabon est d'installer 250 mégawatts supplémentaires sur l'ensemble du territoire, d'ici à 2023, rappelle Le Nouveau Gabon.

Ecofin du 17 Mars 2022

BRVM 10	162,04
Variation Jour	0,39 %
Variation annuelle	5,56 %

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 54 — jeudi 17 mars 2022 — Site : www.brvm.org

BRVM Composite	215,02
Variation Jour	0,23 %
Variation annuelle	6,30 %

Evolution des indices

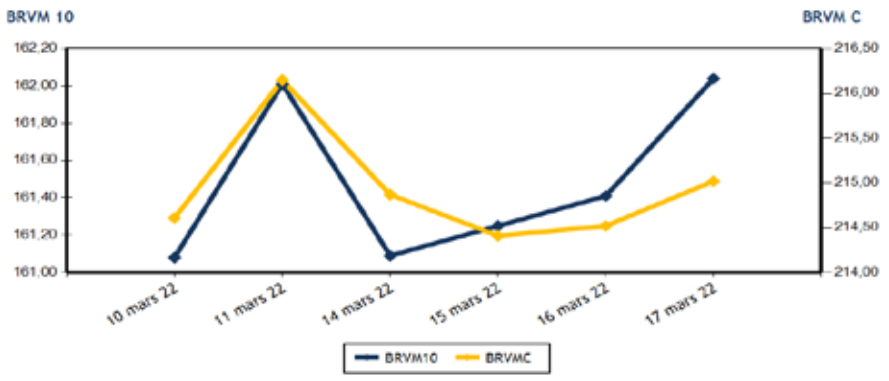

Volumes et valeurs transigés

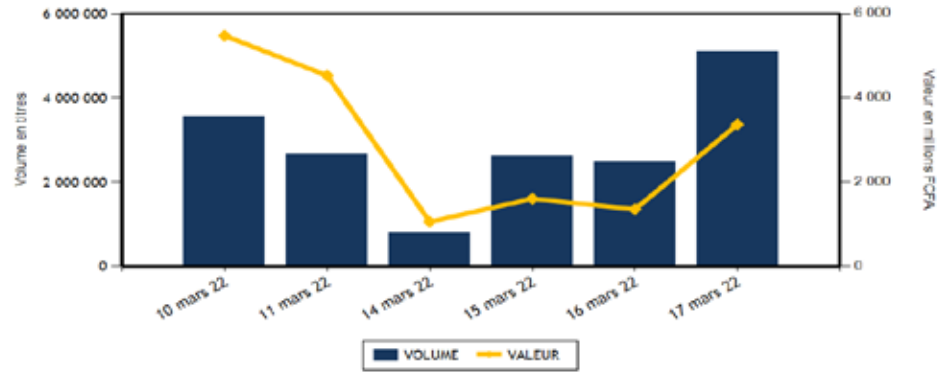

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 472 584 760 790	0,23 %
Volume échangé (Actions & Droits)	4 798 541	101,28 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	279 886 775	-16,34 %
Nombre de titres transigés	42	0,00 %
Nombre de titres en hausse	17	41,67 %
Nombre de titres en baisse	13	-23,53 %
Nombre de titres inchangés	12	-7,69 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 516 003 120 832	-0,04 %
Volume échangé	307 949	201,35 %
Valeur transigée (FCFA)	3 091 832 969	201,88 %
Nombre de titres transigés	8	166,67 %
Nombre de titres en hausse	3	200,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	4	

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 230	3,05 %	6,15 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 030	2,49 %	7,29 %
NESTLE CI (NTLC)	5 750	2,40 %	24,86 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 740	2,35 %	-0,57 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	5 500	2,04 %	-6,06 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	1 460	-7,30 %	100,00 %
SAFCA CI (SAFC)	1 975	-7,28 %	132,35 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	770	-2,53 %	-13,97 %
BERNABE CI (BNBC)	2 300	-2,13 %	5,75 %
TOTAL CI (TTLC)	2 350	-1,67 %	11,90 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	116,27	0,38 %	5,59 %	6 529	17 161 810	22,62
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	508,99	0,25 %	13,40 %	8 531	50 967 585	8,36
BRVM - FINANCES	15	77,48	0,49 %	0,45 %	4 765 824	170 410 520	13,36
BRVM - TRANSPORT	2	573,20	-0,21 %	-7,86 %	1 416	3 348 840	9,57
BRVM - AGRICULTURE	5	280,69	-0,25 %	15,36 %	9 886	27 965 930	18,03
BRVM - DISTRIBUTION	7	434,58	-0,39 %	6,66 %	5 495	8 718 180	27,62
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 801,47	-7,30 %	100,00 %	860	1 313 910	8,46
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	13,26	
Taux de rendement moyen du marché	5,47	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,53	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	97	
Volume moyen annuel par séance	1 906 345,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 725 770 086,90	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	59,90	
Ratio moyen de satisfaction	50,82	
Ratio moyen de tendance	84,85	
Ratio moyen de couverture	117,86	
Taux de rotation moyen du marché	0,45	
Prime de risque du marché	1,64	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = *Volume annuel échangé / nombre de séances*
Valeur moyenne annuelle par séance = *Valeur annuelle échangée / nombre de séances*
Ratio moyen de liquidité = *Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de satisfaction = *Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)*
Ratio moyen de tendance = *Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de couverture = *Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)*

Taux moyen de rotation = *moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)*
PER moyen du marché = *moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif*
Taux de rendement moyen = *moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende*
Taux de rentabilité moyen = *moyenne des taux de rentabilité des actions cotées*
Prime de risque du marché = *(1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat*

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

UCA
UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
Av. proche, rue en face de l'eglise Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou – BENIN
001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
(229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
(229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com

SGI BENIN
Carré 211 St Michel
immeuble SGI-Bénin 01 BP
4546 Cotonou.
Tél : (229) 21 31 15 41
21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
Groupe BMCE BANK
BOA CAPITAL SECURITIES
Siège BOA Benin,
Boulevard de France
Tel : (229)
21315343/64182121

AGI
SOCIETE DE BOURSE
Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8568 RP Cotonou
contact@sgi-agi.com
+229 21318733
+229 21316066

AFRICABOURSE
Avenue Steinmetz Face
Immeuble Air Gabon 01 BP
6002 COTONOU BENIN
Tél : (229) 21 31 88 35 /
21 31 88 36

BFS
BIIC Financial Services
Société de gestion et d'intermédiation
Boulevard Saint Michel
Immeuble Agence BIIC Dantokpa
01 BP. 7700 Cotonou
Tél. +229 21324875
Tél. +229 21324876
sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANHI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	
18	SAINT GABRIEL	95605656	8EME
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINT LOUIS	95859686	
26	LES PYLÔNES	66826813/95924231	13EME
27	LULI LULI	98656060	

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	505
Pétrole	1L	510
Gasoil	1L	520
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	3270
	12,5kg (moyenne bouteille)	6812
	18kg (grande bouteille)	9810
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Littre	2.265
Huile à moteur diesel	1Littre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295
Source : Station « JNP» Mardi 15 Mars 2022		

Jours du marché Dantokpa

Mars 2022
Jeudi 3 Mars 2022
Lundi 7 Mars 2022
Vendredi 11 Mars 2022
Mardi 15 Mars 2022
Samedi 19 Mars 2022
Mercredi 23 Mars 2022
Dimanche 27 Mars 2022
Jeudi 31 Mars 2022

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	598,09
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	778,64
Naira (NGN - Nigeria)	1,49
Cedi (GHS - Ghana)	83,82
Rand (ZAR – Afrique du Sud)	39,55
Yen (JPY)	5,06
Yuan (CNY)	93,97
Rouble russe (RUB)	4,87
Franc Suisse (CHF)	638,34
Franc Guinéen (GNF)	0,067
Roupie indienne (INR)	7,81
Droits de tirage spéciaux (FMI)	824,81
Or (XAU)	1169339,02
Argent (XAG)	15021,82

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	700
Piment vert (gbataki)	Tongolo	400
Tomate fraiche	Grand Panier	15.000/22.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	300
Sel marin importé	Tongolo	300
Sucre en morceau	Paquet	500
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1200
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1000
Lait concentré non sucré Peak	250g	400
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	250/450
Coquillette Maman et autres	250g/500g (en sachet)	250/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2300/2500

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 15/03/ 2022

Cours des matières Premières Mardi 15 Mars 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var.%	Heure
Or	Avr 2022	1.956,05	-28,95	-1,46%	19:36:48
XAU/USD		1.954,02	-34,53	-1,74%	19:36:52
Argent	Mai 2022	25,220	-0,940	-3,59%	19:36:47
Cuivre	Mai 2022	4,5103	-0,1152	-2,49%	19:36:47
Platine	Avr 2022	1.047,60	-41,00	-3,77%	19:36:50
Palladium	Juin 2022	2.375,52	-421,28	-15,06%	19:35:01
Pétrole brut WTI	Avr 2022	102,42	-6,91	-6,32%	19:36:50
Pétrole Brent	Mai 2022	106,07	-6,60	-5,86%	19:36:50
Gaz naturel	Avr 2022	4,641	-0,084	-1,78%	19:36:50
Fioul	Avr 2022	3,2643	-0,1533	-4,49%	19:36:50
Essence RBOB	Avr 2022	3,1570	-0,1551	-4,68%	19:36:50
Gasoil Londres	Avr 2022	969,75	-44,75	-4,41%	19:36:49
Aluminium		3.421,00	-90,00	-2,56%	19:29:28
Zinc		3.850,00	+3,00	+0,08%	19:30:01
Nickel		48.226,00	-15,00	-0,03%	11/03
Cuivre		9.980,50	-203,00	-1,99%	19:29:22
Blé américain	Mai 2022	1.092,80	-13,20	-1,19%	19:20:05
Riz Paddy	Mai 2022	16,168	+0,313	+1,97%	19:20:04
Maïs américain	Mai 2022	744,90	-16,10	-2,12%	19:20:04
Soja américain	Mai 2022	1.673,50	-2,50	-0,15%	19:19:57
Huile de Soja américaine	Mai 2022	73,82	-2,21	-2,91%	19:19:55
Farine de soja	Mai 2022	485,10	+8,00	+1,68%	19:20:05
Coton américain	Mai 2022	118,91	-2,12	-1,75%	19:20:04
Cacao américain	Mai 2022	2.615,00	-68,00	-2,53%	18:28:45
Café US C	Mai 2022	219,00	-2,95	-1,33%	18:30:04
Café de Londres	Mai 2022	2.112,00	-123,00	-5,50%	18:30:04
Sucre américain	Mai 2022	19,09	-0,15	-0,78%	17:57:36
Jus d'orange	Mai 2022	141,68	+2,98	+2,15%	18:59:59
Bétail	Avr 2022	140,35	+3,05	+2,22%	19:04:55
Porc	Avr 2022	102,18	-0,55	-0,54%	19:04:53
Bovins d'engraissement	Mar 2022	155,84	+4,19	+2,76%	19:05:08
Bois de construction	Mar 2022	1.410,00	+20,00	+1,42%	18:48:34
Avoine		645,70	-8,30	-1,27%	19:18:31

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche
	Ségbana	Ségbana	dimanche
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi
	Malanville	Malanville	samedi
	Karimama	Karimama	vendredi
	Matéri	Matéri	jeudi
	Tanguiéta	Tanguiéta	lundi
	Cobly	Cobly	**mercredi**
	Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
	Agoué	Agoué	**mercredi**
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
	Massi	Massi	dimanche
	Agouna	Agouna	mardi
	Ikèmo n	Ikèmon	**mercredi**
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi
	Kalalé	Kalalé	jeudi
	Tchaourou	Tchaourou	lundi
	Tchikandou	Tchikandou	mardi
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	**mercredi**
	Sokka	Sokka	**mercredi**
	Parakou	Azeke	samedi
	N'Dali	N'Dali	samedi
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
	Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi
	Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	**mercredi**
	Lahotan	Lahotan	**mercredi**
Donga	Bénin	Bénin	jeudi
	Tokotoko	Tokotoko	lundi

Lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée

Les bases de la forte implication des marines étrangères

Pour renverser la situation liée aux incidents de piraterie dans le Golfe de Guinée (GoG) et renforcer la sécurité au sein de la zone, de nombreuses initiatives ont prises. Mais force est de constater que ces initiatives sont en majorité menées par des marines étrangères.

• Félicienne HOUESSOU

La multiplication des incidents de piraterie ces dernières années fait du Golfe de Guinée (GoG) la zone maritime la plus dangereuse au monde. Plusieurs pays, pour un intérêt ou d'autres se mobilisent pour faire obstacle aux pirates. Les marines européennes sont présentes dans le golfe de Guinée à travers de nombreuses initiatives. Le nombre d'attaques a baissé en 2021, mais le golfe de Guinée continue de concentrer 99% des actes de piraterie maritime et reste particulièrement difficile à protéger pour des États qui avancent en ordre dispersé. Le Bureau maritime international (IMB) a attribué la réduction de la piraterie et d'autres crimes maritimes dans le golfe de Guinée à la présence de marines étrangères dans la région. « L'IMB salue les actions vigoureuses des marines internationales et des autorités régionales dans le golfe de Guinée, qui semblent avoir positivement contribué à la baisse des incidents signalés et à assurer la sécurité continue des équipages et du commerce », a déclaré le directeur de l'IMB, Michael Howlett. SHIPS & PORTS rapporte que certains pays étrangers et l'Union européenne ont déployé des missions navales pour endiguer les attaques incessantes contre les navires marchands dans le golfe de Guinée. Certaines des missions comprennent l'exercice maritime international du Commandement américain pour l'Afrique dans le golfe de Guinée, le déploiement d'un navire de guerre par le Danemark et la création des présences maritimes coordonnées (CMP) dans le golfe de Guinée par l'Union européenne. « Le Commandement américain pour l'Afrique organise un exercice annuel nommé "Obangame Express" pour contrer l'influence, l'agression, l'activité et l'établissement de bases malveillantes dans les zones d'exclusion économique du golfe de Guinée et les régions côtières d'Afrique de l'Ouest. Les présences maritimes coordonnées de l'UE, qui ont été lancées en 2021, obligent des pays comme la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne à déployer à tour de rôle des navires de guerre dans la région », indique la même source. En novembre 2021, la patrouille navale danoise a tué quatre pirates lors d'un échange de tirs dans le golfe de Guinée au large du Nigéria, selon un communiqué des forces armées danoises. L'incident s'est produit le mercredi 24 novembre 2021 lorsque la frégate Esbern Snare, a tenté de monter à bord du bateau pirate. Après la fusillade, le bateau pirate a coulé et les huit pirates ont été arrêtés.

Pays en développement

La Banque mondiale propose une formation aux économistes

Afin de donner les compétences en économie du développement aux jeunes chercheurs, la Banque mondiale offre une bourse de formation en économétrie et en technique de recherche actuelle. L'objectif est d'aider les participants à élaborer les politiques de développement dans leur pays. La Banque mondiale a ouvert les candidatures pour son programme annuel de bourse Robert S. McNamara (RSMFP) qui forme les économistes en herbe des pays en développement. Les candidats doivent être âgés de 35 ans au plus. Ils doivent avoir achevé des études de niveau master ou être en train de poursuivre un doctorat en économie ou dans d'autres domaines liés au développement. Les bourses seront attribuées en fonction notamment de la connaissance des méthodes économiques pertinentes et des compétences démontrées dans les logiciels statistiques requis. Le programme dure 8 mois (de septembre à mai), et se déroule à Washington D.C. à la vice-présidence de l'Economie du développement (DEC), la principale branche de recherche et de données de la Banque mondiale. Pendant la période, les boursiers bénéficieront d'une formation sur les pratiques de recherche actuelle. Ils vont en outre, acquérir de nouvelles compétences économétriques. Grâce à leur travail avec les économistes de la DEC, les boursiers vont améliorer leur capacité à identifier, étudier et écrire sur des questions importantes de politique de développement. Ils recevront une allocation mensuelle durant le programme. La DEC prendra en charge les démarches de voyage. Par contre, les frais de voyage seront à la charge des boursiers. Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au lundi 4 avril.

HOROSCOPE finance

Bélier
Moment rêvé pour signer des contrats, pour acquérir des biens, ou encore pour effectuer des transactions financières ou immobilières. En tout cas, vous pourrez améliorer votre situation matérielle de façon spectaculaire.

Taureau
Vous risquez de connaître quelques difficultés financières, et vos rentrées diminueront comme par enchantement. Vous serez donc contraint de tenir serré les cordons de votre bourse, et plus que vous ne le voudriez. Mais vous pourriez même prendre goût à un mode de vie plus austère.

Gémeaux
Avec cet aspect de Neptune, vous devrez rester vigilant concernant vos finances, vous méfier des mauvais choix et réfléchir longuement avant de signer le moindre contrat ou le moindre engagement. Mais avec Jupiter bien aspecté, il est tout à fait possible qu'après bien des inquiétudes, vous ayez droit à un coup de chance ou à un redressement spectaculaire.

Cancer
La Lune influençant un de vos secteurs financiers indique un risque de stagnation, voire des difficultés, liées par exemple à un surendettement. Il faudra rester prudent et serrer les cordons de la bourse.

Lion
Avec le Soleil illuminant votre secteur argent, vous aurez sans doute l'opportunité d'améliorer vos revenus. N'hésitez pas à demander une prime quelconque si vous estimez la mériter. Si vous avez du mal à équilibrer votre budget, demandez de l'aide à vos proches ; ils seront ravis de vous donner un coup de main. Autre solution : allez voir votre banquier ; il sera de bon conseil et vous aidera à mieux gérer votre budget.

Vierge
La situation financière devrait se stabiliser. Tous ceux d'entre vous, et notamment ceux du premier décan, qui ont dû affronter dernièrement une situation pécuniaire difficile vont pouvoir rééquilibrer leur budget.

Balance
L'action simultanée de plusieurs planètes amènera de la chance dans les placements à long terme et les investissements immobiliers aujourd'hui. A vous de savoir en profiter ! Ce serait dommage rater le coche par paresse ou étourderie.

Scorpion
Fiez-vous à votre intuition pour vos placements et spéculations diverses. Vous aurez tout le pouvoir de persuasion souhaitable dans ce domaine, et vos transactions pourront en bénéficier de manière remarquable.

Sagittaire
Avec la configuration astrale de ce jour, ce sera le moment idéal pour consolider votre situation matérielle, réaliser des transactions immobilières profitables, préparer votre retraite ou assurer l'avenir des vôtres. Vous voyez, "il n'y a pas que des épines sur les rosiers, il y a aussi des roses" (Thai Hoa).

Capricorne
Les opportunités financières qui vous ont échu dernièrement se feront plus rares. Neptune vous portera encore chance. Mais restez prudent, car cette planète pourrait vous rendre trop optimiste. Attention, donc, à ne pas continuer à croire au Père Noël, et à ne pas accorder votre confiance à n'importe qui.

Verseau
Cette journée marquera une nette amélioration de votre situation matérielle. Vous pourrez effectuer des transactions profitables, à condition toutefois de choisir des placements sûrs. Une rencontre se révélera très utile.

Poissons
Tout ira bien sur le plan financier si vous restez très prudent et évitez les dépenses inutiles. Mais si vous cédez aux tentations, vous ne pourrez éviter de subir le contrecoup de l'impact négatif de Pluton. Ce ne sera pas non plus le moment de prendre des décisions financières importantes, qu'il s'agisse d'achat, de vente ou de placements.

L'économiste du Bénin
Premier Quotidien Economique du Bénin
Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"
N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2ème rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83
Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)
Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication
Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire de rédaction
Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs
Nestor DEHOUINDJI
Félicienne HOUESSOU
(96 92 43 46)
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
Hubert DOSSOU
Falco Vignon
Romuald NOUDEDJI
(Correspondant Mono-Couffo)
Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Noël Y. TETEGOU
(Br. Borgou/Alibori)
Jules Daniel Mahuto
(Correspondant Zou-colline)
Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:
Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Crespin N'SODAI
(96564330)

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

Carré 1267 AGONTINKON
Tél: +229 21 32 13 98
Mob : +229 67 67 35 24
01 BP : 5015 Cotonou
spcanbenin2020@can-benin.bj

SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES DU SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL D'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION (SP/CAN)

N°01/2022/PR/SP-CAN/PRMP/SPM/S-PRMP du ....21 MARS 2022.....

Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un don de trente-six millions (36.000.000) **dollars US** de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Projet de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PNDPE). De plus, le Gouvernement a octroyé un financement sur budget national de neuf cents millions (**900 000 000**) **FCFA.**
Le SPCAN a l'intention d'utiliser une partie du don et la totalité des ressources sur budget national pour le paiement des contrats de biens et de services.
Le présent Plan de Passation couvre la période de Janvier à Décembre 2022. Les activités composant ce plan se présentent comme ci-après :

Montant estimatif du plan : Trois milliards (3 000 000 000) FCFA

Marchés de biens pour le fonctionnement du projet incluant :

- Acquisition des échographes ;
- Acquisition des consommables pour l'échographie ;
- Acquisition de vidéoprojecteurs ;
- Multiplication des manuels de formation PNDPE, des outils de suivi-évaluation, des outils de communication, de PSDAN II et de Politique Nationale d'Alimentation et de Nutrition ;
- Acquisition de deux (02) véhicules au profit du SP/CAN ;
- Acquisition de 150 motos au profit des ONGs ;
- Acquisition de 100 ordinateurs de table au profit des ONGs ;
- Acquisition d'intrants de prise en charge de la malnutrition (Plumpy-Nut, F100 et F 75) ;
- Acquisition et équipement en fournitures au profit des membres GAN (bottes, Jacket griffé au nom du SPCAN, lampe torche etc.) ;
- Acquisition d'équipements et de jouets locaux au profit des espaces communautaires (Matériels Culinaires, Tobogans, Balançoires, jeux locaux d'éveil, etc.) ;
- Elaboration/Finalisation de supports intégrés de CCSC (pré testés et autres) dans le cadre du PNDPE (Multiplication des supports Audio par l'Agence (Format CD/RW) ;
- Organisation de l'opération "Jardin de case" /Nouvelle génération.

Marchés de Services de Consultants incluant :

- Actualisation du Manuel de procédures, de la Charte des valeurs et du Règlement intérieur du CAN et du SP/CAN ;
- Recrutement d'un cabinet RH dans le cadre de la création d'une cellule en charge de la Communication institutionnelle ;
- Réalisation de l'Enquête situationnelle de NDPE dans les 48 communes du PNDPE ;
- Elaboration d'une Base de Données du CAN ;
- Extension des activités de IRR dans cinq (05) communes ;
- Recrutement d'un cabinet pour la collecte des données anthropométriques et cliniques sur la femme enceinte ;
- Recrutement d'un cabinet pour la collecte des données biologiques (sang, urine, etc.) sur la femme enceinte ;
- Recrutement d'un cabinet pour la collecte des données alimentaires et nutritionnelles sur la femme enceinte ;
- Recrutement d'un cabinet pour la délivrance du paquet de nutrition spécifique à chaque femme enceinte ;
- Elaboration du manuel de S&E du CAN ;
- Poursuite de l'archivage physique et mise en place d'un système de gestion informatique des archives du PMASN et du PNDPE ;
- Maintenance des équipements du SP-CAN et des Coordinations Régionales (Ordinateurs, Copieurs, Climatiseurs, Groupes électrogènes à inversion et électricité, plomberie, etc.) ;
- Collecte de données échographiques chez les femmes enceintes ;
- Contractualisation avec les ONG pour la mise en œuvre des activités au niveau communautaire dans les huit (08) Communes additionnelles ;
- Financement des ONG pour la mise en œuvre des activités au niveau communautaire dans les 48 communes (12 mois dans les 40 anciennes communes et 9 mois dans les 8 communes additionnelles) ;
- Evaluation de l'opération "Jardin de case"/PMASN ;
- Festival de la cuisine identitaire a visée thérapeutique ;
- Elaboration de trois (03) protocoles de prise en charge nutritionnelle des maladies chroniques (Obésité ; Diabète type 1 et type 2 ; maladies cardiovasculaires) ;
- Finalisation du processus de recrutement de l'Agence de communication ;
- Création d'une Cellule informatique au SP-CAN ;
- Développement de Partenariat avec les radios de proximité dans le cadre de la promotion de la nutrition et du DPE (35 radios) ;
- Développement de Partenariat avec les chaines de télévision dans le cadre de la promotion de la nutrition et le DPE ;
- Actualisation et Animation du site web dans le cadre de la promotion de la nutrition et du DPE ;

Les contrats de marchés, de biens et services dans le cadre de ce projet seront attribués conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement en date de juillet 2016 (édité par le Groupe de la Banque Mondiale) qui peut être téléchargé sur le site web de la Banque mondiale : www.worldbank.org/procurement.

Les marchés seront ouverts à tous les soumissionnaires/consultants de pays éligibles tels que définis dans les directives de la Banque Mondiale en matière de passation des marchés.

Les Avis spécifiques de passation des marchés pour les contrats en concurrence dans le cadre des procédures ouvertes seront publiés, dès qu'ils seront disponibles, sur le portail des marchés publics (www.sigmap.bj), sur le site de la Banque mondiale (selon le montant du marché), dans les journaux locaux et/ou internationaux, et dans d'autres médias appropriés.

Les Fournisseurs, Entrepreneurs et Consultants qui souhaitent figurer sur la liste de diffusion pour recevoir une copie des Avis de Passation des Marchés, ou ceux qui souhaiteraient obtenir des informations complémentaires, peuvent contacter :

Secrétariat Permanent du CAN
Attention : Spécialiste en Passation des Marchés Publics
Mr Virgile Romuald VIGAN
01 BP 5015 - Cotonou
Agontinkon -Cotonou,
Tél. : 96 81 81 02/ 67 67 35 24
Email : spcanbenin2020@can-benin.bj

La Personne Responsable des Marchés Publics,

La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

Docteur Alfred ACAKPO

Prolifération des armes

Le Giaba forme les experts et les parties prenantes

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) et OCWAR-M organisent conjointement un atelier régional virtuel de renforcement des capacités des experts et autres parties prenantes de la lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive (LFP) pour l'élaboration du plan opérationnel de LFP en Afrique de l'Ouest du 21 au 22 mars 2022.

• Abdul Wahab ADO

Réunir les parties prenantes de la LFP dans les Etats membres du GIABA autour d'un collège d'experts pour faire le point de la situation, discuter des principales implications de la mise en œuvre des exigences internationales en matière de LFP, et pour fournir des orientations techniques et méthodologiques claires en vue de la conduite à bonne fin de ce projet. Tels sont les principaux objectifs de cet atelier du GIABA, selon le responsable de la Prévention et du Contrôle du Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme en Afrique de l'Ouest. En effet, la lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive (LFP) demeure faiblement prise en compte par les Etats membres du GIABA. Alors que le Groupe d'action financière (GAFI) a commencé, en 2007, à examiner les menaces liées au financement de la prolifération et à son interconnexion avec le terrorisme et son financement, aucune initiative forte n'a encore été réalisée par le GIABA pour impulser une certaine dynamique de LFP dans la région. C'est pourquoi, en tenant compte des urgences sécuritaires actuelles dans le monde, et de la faiblesse particulière des réponses des Etats membres du GIABA aux exigences internationales en matière de LFP, l'Union européenne à travers son projet OCWAR-M, se propose de soutenir le GIABA dans l'élaboration d'une stratégie régionale de LFP et d'un plan opérationnel. A l'issue de cet atelier régional virtuel de 48 heures de renforcement des capacités des experts et parties prenantes de la lutte contre le financement de la prolifération (LFP) pour l'élaboration du plan opérationnel de LFP, plusieurs résultats sont attendus notamment la compréhension des risques de LFP en Afrique de l'Ouest ; la définition d'une plateforme régionale de coordination des activités de LFP ; la compréhension claire des rôles et responsabilités des parties prenantes et acteurs; la conduite de la stratégie et le plan opérationnel de LFP du GIABA ; ainsi que la promotion de la mise en œuvre effective et efficace des mesures de LFP en Afrique de l'ouest. Des communications seront présentées aux participants venant des 15 pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Coopération Bénin-Canada

Célébration des 60 ans sous le signe de "l'éducation ouverte"

L'Université d'Abomey-Calavi a abrité, mercredi 16 mars 2022, les manifestations entant dans le cadre des 60 ans de coopération entre le Bénin et le Canada. Centrée sur le thème: « Education au Canada, un monde de possibilités », cette célébration a été marquée par plusieurs activités dont l'animation d'un panel d'échanges, l'exposition des résultats de projets financés par le Canada et la visite du centre de traitement des eaux usées de l'Institut National de l'Eau.

• Falco Vignon

Le choix de l'Université d'Abomey-Calavi, haut lieu de savoir et d'éducation, pour célébrer les noces de diamant entre le Bénin et le Canada trouve sa pertinence dans la thématique retenue qui intéresse à plus d'un titre les apprenants de l'UAC. ''Éducation au Canada, un monde de possibilités'' évoque dans sa déclinaison le symbole d'ouverture et de diversité de ce pays de l'Amérique du Nord au reste du monde notamment en matière de formations.

Le professeur Félicien AVLESSI a, dans son mot de bienvenue, fait l'historique de l'amitié du Canada avec l'Université d'Abomey-Calavi depuis sa création en 1970. Selon lui, l'histoire de l'Université d'Abomey-Calavi enseigne à suffisance que le Canada a été et reste présente durant tout le processus de son évolution en même temps que d'autres partenaires. Entre autres justifications, il a souligné la construction du Collège Polytechnique Universitaire (CPU), devenu Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) dont le premier directeur est un canadien du nom de Gilles Bellehumeur.

Félicien Avléssi a saisi l'occasion pour rassurer la partie canadienne de la disponibilité de son institution à trouver un cadre approprié pour des discussions afin d'inaugurer un nouveau départ dans les relations de coopération entre l'UAC et les universités canadiennes. Face aux apprenants de l'Université d'Abomey-Calavi, Lee-Anne Hermann, ambassadrice du Canada près le Bénin, a insisté sur la qualité des formations offertes par le Canada en français et en anglais et les opportunités d'immigration dans ce pays. Elle a également rassuré son auditoire, composé majoritairement d'apprenants, de la qualité des diplômes et certificats canadiens. Un panel d'échanges sur le thème ''Education au Canada, un monde de possibilités'' a été animé par l'ambassadrice et deux Béninois ayant étudié au Canada. C'est à la suite des interventions riches et très motivées des étudiants que le public a été convié à la visite des stands des partenaires ayant bénéficié des appuis du Canada pour divers projets au Bénin. Signalons que madame Lee-Anne Hermann, accompagnée de l'équipe rectorale, a visité la station pilote de traitement d'eaux usées installée par la firme canadienne DBO International sous la supervision du Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Eaux et de l'Environnement de l'Université d'Abomey-Calavi.

Commercialisation du sel local Xwladjè

Le ProSel lancé pour moderniser la production

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE), M. Modeste Tihounté KÉRÉKOU a procédé, ce jeudi 17 mars 2022, à Ouidah, au lancement officiel du Projet de Promotion du sel local "Xwladjê" dans la zone côtière au Bénin (ProSel). La cérémonie s'est déroulée en présence du Maire de la commune de Ouidah, M. Christian HOUETCHENOU, de mesdames les Ambassadeurs d'Afrique du Sud et du Brésil, du Consul Général Honoraire de l'Inde, du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU), du Représentant Résident du PNUD et des femmes productrices du sel.

Dans son intervention, le Représentant Résident du PNUD, M. Aoule MOHAMED ABCHIR a expliqué que le ProSel est un projet initié par le Gouvernent du Bénin avec l'appui du PNUD, du partenariat Inde, Brésil, et Afrique du Sud (IBSA) et les mairies bénéficiaires. Il vise le renforcement des capacités des femmes productrices de sel et l'amélioration du sel produit, tout en garantissant une gestion durable des ressources naturelles. D'un coût global de 5. 226. 678 dollars US soit deux milliards huit cent soixante quartoze millions six cent soixante-douze mille neuf cent (2.874.672.900) FCFA, le ProSel est financé par le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers. Le Gouvernement du Bénin à travers le Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE) est le principal donateur avec une contribution majoritaire de 3. 026 678 de dollars US. Le PNUD sur fonds propres (TRAC) à hauteur de 200. 000 de dollars US et l'IBSA pour 1. 000. 000 dollars US et les autres partenaires et financiers pour 1. 000. 000 de dollars.Pour M. Salvator NIYONZIMA, Coordonnateur Résident du Système des Nations unies, ce Projet présente de nombreux avantages pour les bénéficiaires allant de la création d'emplois à l'autonomisation des femmes qu'il a tenu à exposer. "J'ai la certitude que ce projet renforcera la résilience des communautés en leur permettant d'accéder à des sources d'énergie durable et à la création de nouveaux types de petites et moyennes entreprises pour la production et la commercialisation du sel local "Xwladjê ". Il augmentera le revenu des femmes et améliora les conditions de vie des acteurs le long de la chaîne de valeur" a-t-il rassuré.

Mme. Robina P. MARKS, Ambassadeur de la République d'Afrique du Sud, a, au nom de sa collègue du Brésil et du Consul de l'Inde, dit la fierté de l'IBSA de participer à la réalisation de ce projet qui vise non seulement a moderniser la production de sel local mais surtout à réduire la pénibilité de travail des salicultrices.

Elle a formé le vœu de voir le sel local Xwladjè dans les rayons des grandes surfaces au Bénin comme ailleurs et même en tête de gondoles.

Dans son discours de lancement, le Ministre KEREKOU a indiqué que le ProSel est l'un des projets du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026). "Il est la réponse du Gouvernement pour moderniser le mode de production et de commercialisation du sel local » dira le Ministre. Ce projet vise à améliorer la compétitivité et la mise en marché du sel local labellisé "Xwladjê" au Bénin et partout par la modernisation du mode de production tout en préservant le caractère artisanal qui met en valeur l'attrait touristique du site de production. Le ProSel sera mis en œuvre au travers de quatre (04) composantes : La composante 1 vise à développer les chaînes de valeur du sel et sa résilience; La composante 2 consistera en un appui en terme de construction d'infrastructures communautaire ; La composante 3 vise à améliorer la gouvernance locale ; La composante 4 est relative à la gestion du projet. Pour finir le Ministre a précisé que le succès de la mise en œuvre de ce projet repose sur l'accompagnement et l'appui des autorités locales. C'est pourquoi il a invité les mairies des communes bénéficiaires à un suivi rigoureux des activités, notamment la construction des infrastructures suivant les normes et les plans préalablement retenus.

EXPO
ART DU BÉNIN
D'HIER ET
D'AUJOURD'HUI

20.02 > 22.05 2022
PALAIS DE LA MARINA

Programmation hors les murs : Rencontres, projections-débats, performances artistiques, visites d'ateliers d'artistes. Plus d'informations sur **www.expoartdubenin.bj**

PRÉSIDENCE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN